

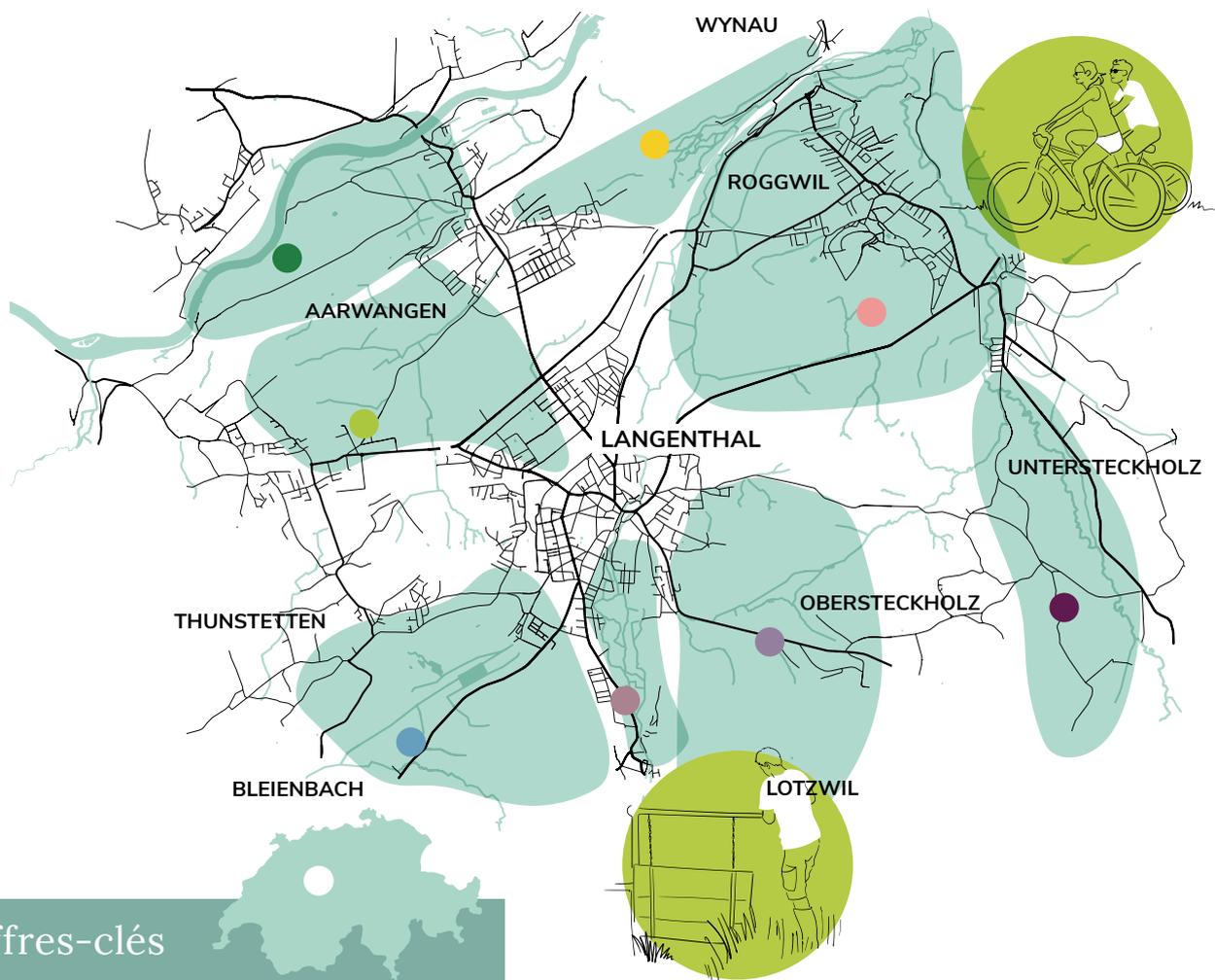
PROJET D'AGGLOMÉRATION DE LANGENTHAL

Promouvoir la biodiversité et la qualité du paysage
dans les agglomérations



Le projet d'agglomération de Langenthal en un coup d'œil.

Le périmètre du projet d'agglomération de Langenthal s'étend de la ville et de la commune de Langenthal aux communes voisines d'Aarwangen, de Bleienbach, de Lotzwil, d'Obersteckholz, de Roggwil et de Thunstetten. La zone d'influence du projet d'agglomération coïncide avec le site Émeraude de Haute-Argovie, qui abrite une quarantaine d'espèces animales et végétales menacées à l'échelle européenne.



Chiffres-clés

Lancement du projet : élaboration du projet d'agglomération de 4^e génération à partir de 2019

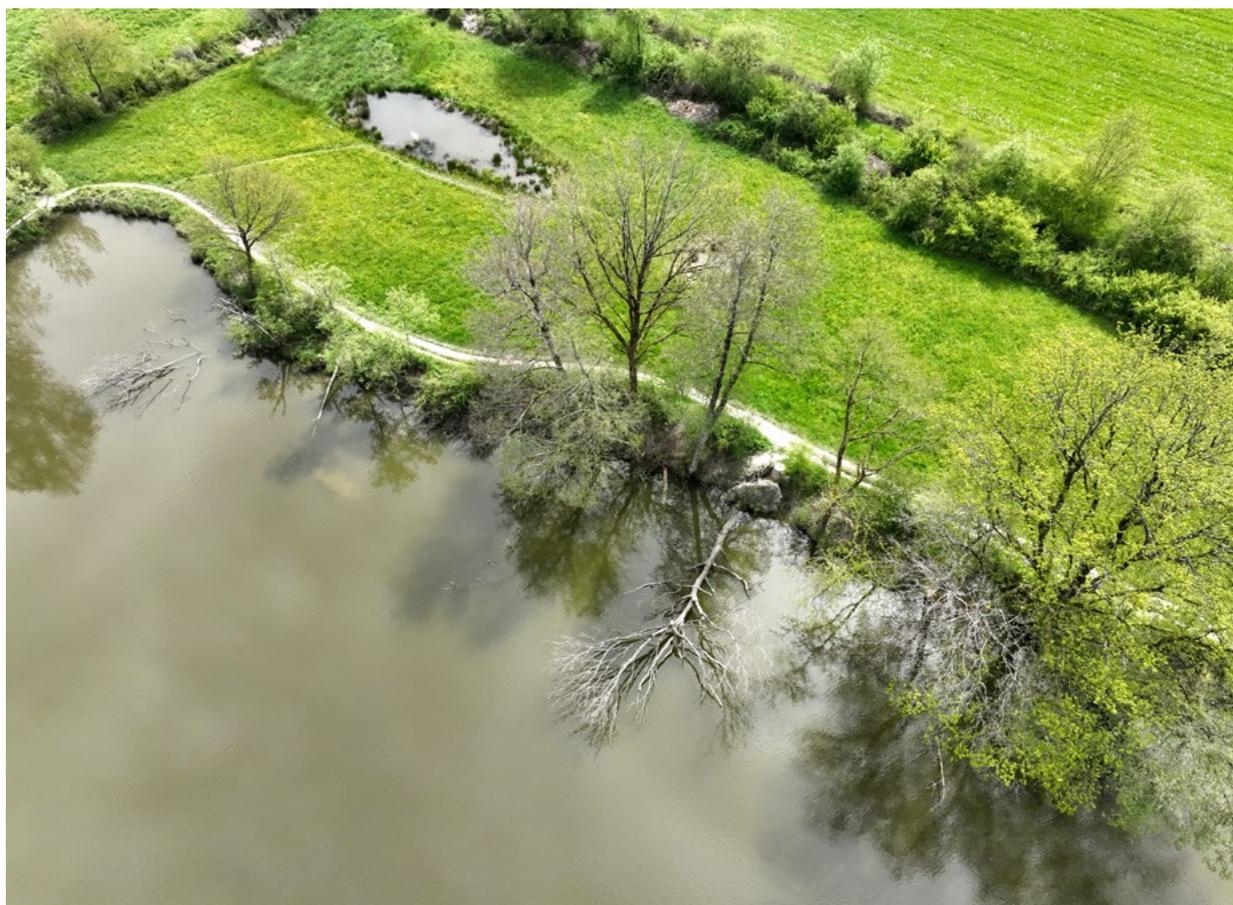
Forme d'organisation : la responsabilité du projet est confiée à la région de Haute-Argovie. Une collaboration avec les communes voisines, l'association du site Émeraude de Haute-Argovie (Verein Smaragdgebiet Oberaargau), la commune bourgeoise, la ville de Langenthal ainsi que des organismes externes est mise en place.

Population : 30 000 dans la région de Langenthal

Site web : gartenagglomeration.ch

LES HUIT ZONES JARDINIÈRES DU PROJET-MODÈLE :

- | | |
|----------------------|-----------------------------------|
| ● Aare | ● Untersteckholz-Vallée de la Rot |
| ● Spichigwald-Hard | ● Unter- und Oberwald |
| ● Sängeliweiher | ● Mumenthaler Weiher – Brunnamte |
| ● Prairies irriguées | |
| ● Aspisee-Rappechopf | |



Un espace de détente facilement accessible doit être aménagé au bord du Sängeliweiher.

Le projet d'agglomération de Langenthal a pour ambition de faire de la région un « grand jardin », à l'aménagement duquel la population peut participer. Dans le cadre de l'élaboration du projet d'agglomération de 4^e génération, le modèle « Agglomération-jardin » a été développé en collaboration avec les communes.



Facteurs de succès :

- + Le projet d'agglomération a été élargi de la ville à la région environnante.
- + L'idée centrale du « jardin » rend plus lisible le branding du paysage et établit une passerelle entre les projets phares.
- + Le projet-modèle « Aménager ensemble le jardin de l'agglomération de Langenthal » a créé une dynamique positive. L'orientation du projet sur les thèmes « paysage » et « jardin » a permis d'impliquer les communes de l'agglomération.
- + La région de Haute-Argovie coordonne les différents niveaux de mise en œuvre (Confédération, canton, communes) avec une équipe engagée.
- + Les synergies avec le site Émeraude de Haute-Argovie sont exploitées.

Un grand jardin



En 2018, la ville de Langenthal comptait environ 16 000 habitants. Sa population était donc devenue inférieure au nouveau seuil de 20 000 habitants, fixé à l'époque par l'Office fédéral de la statistique, pour continuer à être considérée comme une agglomération et pouvoir prendre part au projet d'agglomération. Une difficulté qui a pu être surmontée grâce à l'extension du périmètre de réflexion.

Il s'en est suivi une collaboration fructueuse entre la région de Haute-Argovie, la ville de Langenthal, les communes voisines et l'association du site Émeraude de Haute-Argovie (Verein Smaragdgebiet Oberaargau).

Cette collaboration a conduit à un changement de paradigme : contrairement aux projets d'agglomération des générations précédentes, le projet d'agglomération de 4^e génération ne s'est plus seulement concentré sur la ville de Langenthal, mais a également inclus la région environnante et ses quelque 14 000 habitants. Outre les thèmes centraux « habitat humain » et « transports », les responsables ont défini le paysage comme élément fédérateur. La ville, la région et les communes ont créé une nouvelle structure pour encadrer la collaboration et, avec l'aide de partenaires (Van de Wetering Atelier für Städtebau, Zürich, Uniola AG, Zürich et ecoptima AG, Bern), ont développé la vision d'un « grand jardin » – le cœur du branding du paysage actuel.

Une étude de la Confédération montre une présence importante d'espèces particulièrement rares figurant sur la liste Émeraude européenne, comme le sonneur à ventre jaune ou l'agrion de Mercure.

Projet-modèle « Aménager ensemble le jardin de l'agglomération de Langenthal »

C'est ainsi que les bases du projet-modèle « Aménager ensemble le jardin de l'agglomération de Langenthal » ont été posées et présentées à la Confédération en 2020. Ce projet-modèle s'appuyait sur la vision de la région de Langenthal comme un grand jardin que la population doit contribuer à créer.

Le projet-modèle s'est achevé en 2024 et a débouché sur un programme de mise en œuvre, qui montrera la voie à suivre en matière de paysage dans la région de Langenthal au cours des prochaines années. Complétant le projet d'agglomération au sens d'une valorisation intercommunale du paysage, il prévoit dans un premier temps trois projets : création d'une route paysagère de 42 km, plantation d'arbres visant à améliorer la qualité d'accueil des places et des rues et création de plusieurs espaces de détente accessibles à fonction écologique ou agricole.

Les thématiques et projets choisis doivent être intégrés aux planifications contraignantes et à la Conception régionale des transports et de l'urbanisation (CRTU).

Début 2024, la région de Haute-Argovie a pris la responsabilité du programme de mise en œuvre tiré du projet-modèle et coordonnera les diverses mesures liées.

Site Émeraude : un coup de chance pour le paysage et l'organisation

Au début des années 2000, le plus grand site Émeraude de Suisse, d'une superficie de 115 km², a été établi en Haute-Argovie. Le Réseau Émeraude a pour mission de protéger les espèces et les milieux naturels de valeur écologique particulièrement élevée en Europe. À ce jour, 37 zones ont été intégrées au Réseau Émeraude.

Selon les analyses de la Confédération, la Haute-Argovie abrite de nombreuses espèces menacées en Europe. La région d'Aarwangen-Thunstetten se distingue par exemple par sa population de libellules. La plus grande population suisse d'agrions de Mercure vit dans les fossés de prairies. Le groupe de travail dirigé par le botaniste Christian Hedinger a progressivement

dévoilé les « joyaux » cachés de ce paysage utilisé de manière intensive de la région de Langenthal. L'association du site Émeraude de Haute-Argovie a été fondée en 2008. Depuis, elle a mis en œuvre plus de 500 mesures de valorisation de ce précieux paysage cultivé. Le site Émeraude de Haute-Argovie est devenu un haut-lieu de la biodiversité.

« Lorsque nous préparions le projet d'agglomération de 4^e génération, nous avons réalisé le potentiel renfermé par la superposition du site Émeraude et du périmètre de réflexion du projet », se souvient Markus Zahnd, responsable des projets d'agglomération et du développement territorial de la région de Haute-Argovie. L'association du site Émeraude de Haute-Argovie est devenue un partenaire stratégique important pour la région et a notamment pris la responsabilité du projet-modèle par la suite.

Prairies irriguées : vestiges d'une méthode d'irrigation autrefois répandue

La région de Haute-Argovie est un paysage typique du Plateau suisse. Douces collines, forêts, terres agricoles, vergers et villages caractérisent le paysage de Haute-Argovie, qui peut sembler peu impressionnant au premier abord.

Ce trésor paysager se déploie principalement dans les vallées, dans les nombreux fossés de prairies, au bord des ruisseaux et autres petits cours d'eau, entourés d'une végétation typique. D'une part, des espèces Émeraude menacées devant faire l'objet de mesures de conservation ciblées y vivent, telles que l'agrion de Mercure, l'écrevisse à pattes blanche ou le triton crêté. Le site Émeraude comprend trois sites de reproduction de batraciens d'importance nationale. De plus, on y trouve également des plantes riveraines rares, qui sont fortement tributaires des habitats humides.



Les prairies irriguées et leur système de canaux sont typiques de la région de Langenthal. L'eau des cours d'eau apporte des nutriments aux champs.

D'autre part, des vestiges bien conservés, tels que des traverses et des écluses, témoignent d'une méthode d'irrigation des prairies autrefois très répandue dans les vallées de la Langete, de la Rot et de l'Önz. Les prairies irriguées sont inscrites à l'Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale (objet IFP 1312) depuis 1977. Elles font en outre partie des traditions vivantes de Suisse et figurent à ce titre sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO. Plusieurs fois par année, l'eau était acheminée vers les prairies par un réseau de distribution très ramifié, donnant naissance pour une courte durée à un paysage mêlant prairies et étangs. Les premières prairies irriguées remontent au 9^e siècle. Seule une petite partie d'entre elles est encore utilisée traditionnellement.

L'une des dix fenêtres sur le paysage prévues le long de la route paysagère pourrait ressembler à cela : esquisse de projet de mur en pierres sèches dans lequel des ouvertures sont pratiquées.

Image : Uniola AG



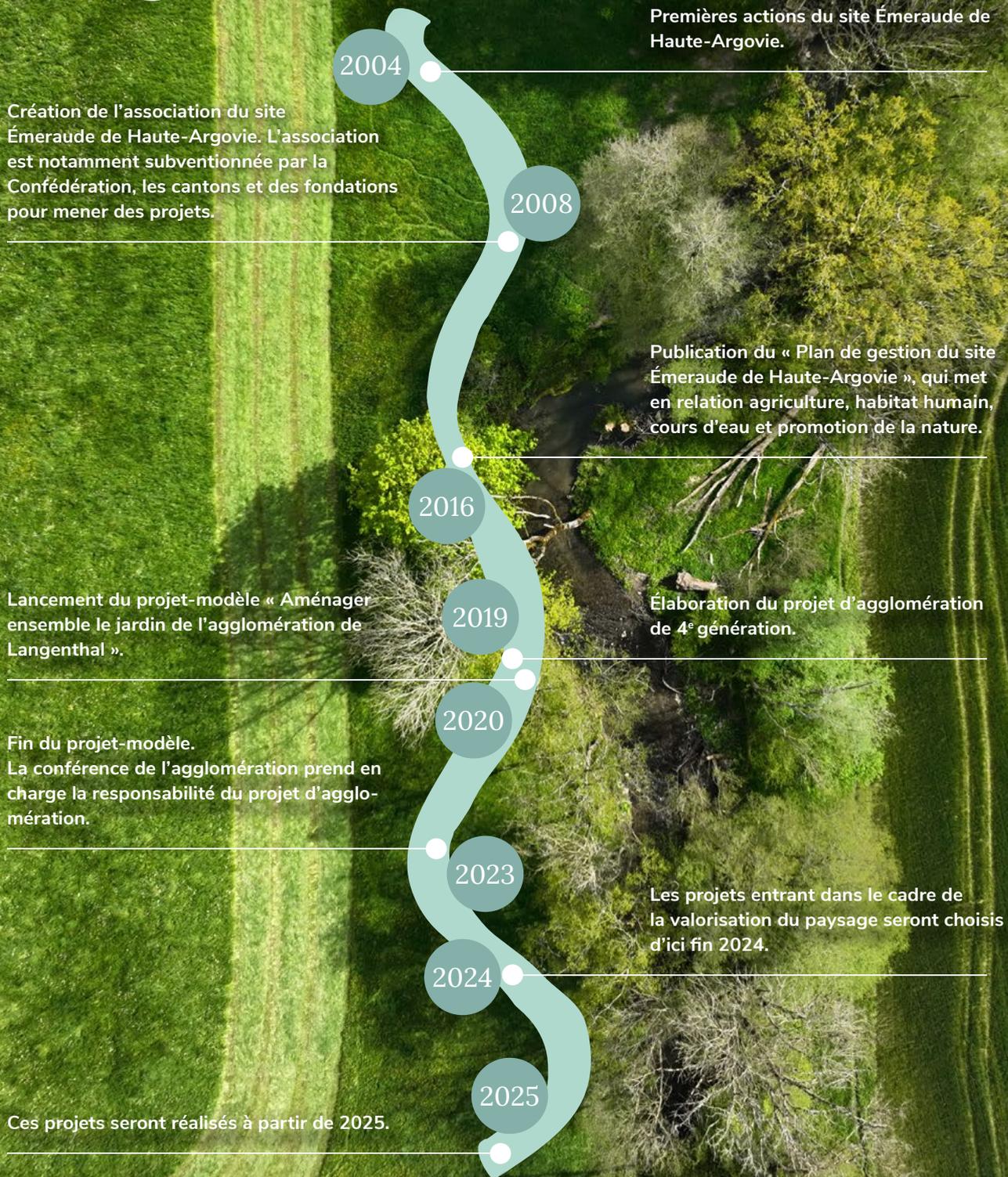
Une bonne base pour les futurs projets de valorisation

Les projets de valorisation prévus bénéficieront du fait que toute exploitation agricole le long de cours d'eau doit respecter une zone tampon non fertilisée, généralement exploitée de manière extensive. Dans cette zone, il est donc plus facile de mettre en œuvre des mesures de conservation que sur les surfaces faisant l'objet d'une exploitation intensive. Les interventions le long des cours d'eau offrent une bonne opportunité de mettre en réseau les populations existantes.

Au niveau de la planification, des instruments efficaces pour conserver et promouvoir durablement les valeurs naturelles dans « l'agglomération-jardin » existent également.

Avec le plan de gestion du site Émeraude de Haute-Argovie, un premier pas important dans ce sens a été franchi en 2016. Le projet d'agglomération de 4^e génération et le programme de mise en œuvre tiré du projet-modèle pourront s'appuyer sur cette base.

Le développement du projet d'agglomération de Langenthal



« L'une des qualités du projet-modèle réside dans les interactions entre les organisations participantes. Notre objectif est de développer une vision commune et d'œuvrer ensemble en faveur d'un développement cohérent du paysage. Le modèle est celui d'un jardin florissant. »



WERNER STIRNIMANN
Responsable du projet-modèle

Les meilleurs reflets de la qualité du paysage :



SÄNGELIWEIHER

Voisins, le Sängeliweiher et le Torfsee, sont deux créations de la main de l'homme.



UNTERSTECKHOLZ-VALLÉE DE LA ROT

De nombreuses espèces prioritaires Emeraude, comme le rougequeue à front blanc ou la fauvette grisette, vivent dans la vallée de la Rot.



ASPISEE-RAPPECHOPF

La région de Rappechopf offre des possibilités de détente, par exemple au bord de l'Aspisee ou sur une piste de VTT. En 2014, un réservoir d'eau a en outre été créé en remplacement de trois autres réservoirs.



PRAIRIES IRRIGUÉES

Les « prairies éternelles » sont des vestiges de systèmes d'irrigation coopératifs ancestraux. On les trouve dans les vallées de la Langete, de l'Önz et de la Rot.

Le paysage a plus d'un atout.

INTERVIEW DE MARKUS ZAHND, RESPONSABLE DES PROJETS D'AGGLOMÉRATION ET DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DE LA RÉGION DE HAUTE-ARGOVIE



Le projet d'agglomération de 4^e génération a créé une dynamique impressionnante. Comment cela s'explique-t-il?

De mon point de vue, tout s'explique par la décision de suivre une nouvelle approche et d'étendre le projet à la région environnante. Avant la quatrième génération, les projets d'agglomération étaient centrés sur une seule ville. Mais nous voulions mettre en place un projet régional qui implique les communes au-delà des murs de la ville. C'est pourquoi le projet d'agglomération de 4^e génération a été élaboré par la région de Haute-Argovie et non plus seulement par la ville de Langenthal. Pour que nous puissions intégrer les communes, une nouvelle structure organisationnelle était nécessaire. Lors de plusieurs ateliers, nous avons invité les maires, les secrétaires communaux et les services de construction des sept communes voisines pour élaborer ensemble une nouvelle vision. Nous avons été soutenus par un bureau externe.

Quels aspects ont été importants pour vous lors de l'élaboration du projet d'agglomération?

Dès lors que nous avons compris le potentiel renfermé par l'intégration du plus grand site Émeraude de Suisse, nous savions que nous devons l'exploiter.

Nous avons ici une diversité d'espèces unique. De plus, le paysage de la région est marqué par le glacier du Rhône, qui s'est retiré après la dernière période glaciaire pour former ensuite les moraines, où se trouvent aujourd'hui les zones d'habitation dispersées. Dans la vallée, il y a les prairies irriguées, un paysage cultivé d'importance nationale devenu rare. Ces dernières ont

été inscrites sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO en 2023 et nous en sommes très fiers.

Le projet-modèle est-il votre plus grande réussite?

Je dirais que oui. J'ajouterais aussi le fait qu'avec le projet d'agglomération de 4^e génération, nous avons déjà mis en place la base sur laquelle nous avons pu nous appuyer pour le projet-modèle. La collaboration avec l'association du site Émeraude, qui a pris en charge la responsabilité du projet, a constitué un important facteur de réussite. Nous avons pu avancer sur le plan politique également : grâce au projet-modèle, les responsables politiques ont parfaitement compris l'importance du site Émeraude. Les communes participantes ont dû préparer des contributions dans un laps de temps très court en vue du dépôt auprès de la Confédération. La réussite n'est jamais acquise.

« Nous nous engageons en faveur de la sensibilisation des communes, mais aussi des particuliers, par exemple à travers des offres de cours pour les jardiniers, des excursions et un service de conseil gratuit. »

Le paysage est l'élément fédérateur au cœur du projet d'agglomération de 4^e génération. C'est inhabituel – et peut-être l'une des clés du succès ?

On peut certainement le voir ainsi. Notre paysage a plus d'atouts qu'on pourrait le croire au premier abord. Avec l'image du jardin, nous souhaitons sensibiliser au type de paysage qui est chez nous un paysage cultivé, c'est-à-dire exploité. Cela remonte à longtemps. Il y a 150 ans, on parlait déjà de Langenthal comme d'une cité-jardin.

Où en êtes-vous aujourd'hui?

Le projet d'agglomération de 5^e génération est en cours d'élaboration et la procédure de participation a été lancée. Dans ce cadre, nous définissons les principes de la coulée verte autour de Langenthal. Cela inclut les axes verts et les chemins entre les villages, qui sont également importants pour les loisirs et les activités sportives. Des projets phares vont également voir le jour, par exemple au bord du Sängeliweiher, à Bleienbach, où nous aimerions installer un poste d'observation. Trois plans directeurs ont été établis à partir du projet-modèle. Ils nous offrent une base.

Est-ce que c'est votre équipe et vous-même qui accomplissez le plus gros de ce travail?

Il faut que quelqu'un coordonne le tout et la région s'en charge très bien. Néanmoins, la mise en œuvre des projets d'agglomération n'avance pas au même rythme partout. Autour de la gare, la ville de Langenthal n'en est qu'à la mise en œuvre des projets d'agglomération de 2^e et de 3^e génération, alors que la conférence de l'agglomération, où j'assume la direction générale du projet, a déjà engagé la phase conceptuelle du projet d'agglomération de 5^e génération. Il n'est donc pas facile de dire où nous en sommes aujourd'hui. Nous suivons le courant, ai-je envie de dire (rires).

Aspisee : Le bassin forestier artificiel créé en 1988 à Obers-teckholz joue un rôle important pour la détente des habitantes et habitants de Langenthal.



PROJET D'AGGLOMÉRATION DE LANGENTHAL

CONTACTS

Markus Zahnd

Responsable des projets d'agglomération et
du développement territorial de la région de
Haute-Argovie
markus.zahnd@oberaargau.ch

Werner Stirnimann

Responsable du projet-modèle
Biodiversia GmbH
stirnimann@biodiversia.ch

LIENS

Projet d'agglomération de Langenthal, 4^e génération

langenthal.ch/publikationen/383708

Projet-modèle « Aménager ensemble le jardin de l'agglomération »

bit.ly/3JOpAEu

Plan de gestion du site Émeraude 2016

bit.ly/4ac5Uol

Sites Émeraude

bit.ly/4bwFmQp

Page de couverture : Le triton crêté apprécie les étangs peu ombragés qui s'assèchent régulièrement, généralement à proximité de forêts alluviales. C'est l'une des espèces d'amphibiens les plus rares de Suisse. L'une des dernières populations a été observée au bord de l'étang de Chli Aarli, sur le site Émeraude.

PROMOUVOIR LA BIODIVERSITÉ ET LA QUALITÉ DU PAYSAGE DANS LES AGGLOMÉRATIONS.

Un recueil de 10 bonnes pratiques

Éditrice

Conférence tripartite

Mandant

Office fédéral de l'environnement (OFAG)

Concept, rédaction et mise en page

Wanzenried & Partner AG

Analyses du paysage et de la biodiversité

Dominik Scheibler, creaNatura GmbH

Photos

Wanzenried & Partner AG

La collection de brochures « Promouvoir la biodiversité et la qualité du paysage dans les agglomérations » montre comment le développement de l'urbanisation, les exigences écologiques et la haute exigence paysagère se complètent. Les portraits qui servent d'exemples veulent inspirer et montrer de possibles approches.

Les exemples dans cette collection

Planifications régionales : Ruban vert BE, paysage Birsparck BL, Parco del Laveggio TI, Acclimatation Ville de Sion VS, Réseau nature du Pfannenstil ZH ; Projets d'agglomération (PA) 4^e génération : PA Bâle Parc des Carrières, PA Chablais, PA Grand Genève, PA Lucerne, PA Langenthal.

Le choix des PA s'est fait en raison de leur gestion exemplaire des aspects liés à la biodiversité et à la qualité du paysage, et n'a aucun rapport avec l'évaluation de l'Office fédéral du développement territorial ARE.

Berne, 2024